



[Le texte en français suit.](#)

ATHLETE PERFORMANCE BURSARIES

Purpose

1. The Skate Canada New Brunswick (SCNB) Athlete Performance Bursary Program recognizes athletes who demonstrate measurable technical improvement and competitive achievement while supporting long-term athlete development.

Objectives

- Encourage continuous performance improvement throughout the season;
- Recognize technical achievements at events.
- Support athlete development by providing financial assistance.
- Motivate athletes to set performance goals and strive for excellence
- Reinforce SCNB's commitment to the Podium Pathway by rewarding progress and achievement.

Eligibility

2. To be eligible for funding, athletes must:
 - a. Comply with the [SCNB Residency Policy](#);
 - b. Meet the age requirements applicable as of July 1 of the current skating season; and
 - c. Achieve the qualifying performance at a competition held between July 1 and the Atlantic Canada Skating Championships (ACSC) of the current skating season.

Bursary Categories

3. Spin and Step/Choreographic Sequence Achievement

A bursary will be awarded when an athlete achieves the following in a single program (short or free):

Category	Spins and Step Sequences	1 st achievement	2 nd and 3 rd achievements
Pre-Novice	All spins and step sequences achieve level 3 in one program	\$50	\$25
Novice	All spins, step/choreographic sequences achieve level 4 in one program (level 1 for ChSq)	\$50	\$25



4. Program Component Achievement

- a. A bursary will be awarded when all three Program Components: Composition, Presentation, and Skating Skills, meet the following criteria in a single (short or free) program:
 - i. Fall within the specified range listed in the table below
 - ii. The score is awarded by a majority of the judging panel (more than 50% of the judges).

Category	Range (non-factored mark)	1 st achievement	2 nd and 3 rd achievements
Pre-Novice	4.00 and up	\$50	\$25
Novice	5.00 and up		
Junior	6.00 and up		
Senior	7.50 and up		

One bursary per performance: An athlete may receive both the Spin and Step Sequence Achievement and the Program Component Achievement from the same program.

Each athlete may receive a maximum of three Spin and Step Sequence and three Program Component Achievement bursaries per skating season.

Submission Process

Athletes are responsible for applying for the bursaries

Applications must:

- a. be submitted using the [SCNB Athlete Performance Bursary Application Form](#);
- b. include a copy of the official competition results (report card); and
- c. be received before May 15th of the current skating season.

Incomplete or late applications will not be considered.

Funding

Funding will be provided after May 15th of each skating season.

Bursaries are subject to the availability of funds approved annually by the SCNB Board of Directors. Meeting the eligibility requirements does not guarantee funding.

Please send your questions to podium.pathway@skatenb.org.



Note: Linked references may be updated without notice by Skate Canada or Skate Canada New Brunswick (SCNB). These hyperlinks are only guaranteed accurate as of their specified date and are included for convenience only. SCNB will always use the newest version of these documents, or their revised equivalents published by Skate Canada or SCNB



BOURSES DE PERFORMANCE DES ATHLÈTES

But

1. Le Programme de bourses de performance des athlètes de Patinage Canada Nouveau-Brunswick (PCNB) vise à reconnaître les athlètes qui démontrent une amélioration technique mesurable et des résultats en compétition, tout en favorisant le développement à long terme des athlètes.

Objectifs

- Encourager l'amélioration continue de la performance tout au long de la saison;
- Reconnaître les réalisations techniques lors des compétitions;
- Soutenir le développement des athlètes en leur offrant une aide financière;
- Motiver les athlètes à se fixer des objectifs de performance et à viser l'excellence;
- Renforcer l'engagement de PCNB envers le parcours vers le podium en récompensant les progrès et les réalisations.

Admissibilité

2. Pour être admissibles à une aide financière, les athlètes doivent :
 - a. respecter la [Politique de résidence de PCNB](#);
 - b. satisfaire aux exigences relatives à l'âge applicables au 1er juillet de la saison de patinage en cours; et
 - c. réaliser la performance requise lors d'une compétition tenue entre le 1er juillet et les Championnats de patinage du Canada atlantique (CPCA) de la saison de patinage en cours.

Catégories de bourses

3. Réalisation – Pirouettes et séquences de pas/chorégraphiques

Une bourse sera accordée lorsqu'un athlète réalise les éléments suivants dans un programme en simple (court ou libre)

Catégorie	Pirouettes et séquences de pas	1re réalisation	2e et 3e réalisations
Pré-novice	Toutes les pirouettes et les séquences de pas atteignent le niveau 3 dans un même programme	50 \$	25 \$
Novice	Toutes les pirouettes et les séquences de pas/chorégraphiques atteignent le niveau 4 dans un même programme (niveau 1 pour la séquence chorégraphique ChSq)	50 \$	25 \$



4. Réalisation – Composantes de programme

a. Une bourse sera accordée lorsque les trois composantes de programme : Composition, Présentation et Habilités de patinage, répondent aux critères suivants dans un seul programme (court ou libre) :

- i. elles se situent dans la plage précisée dans le tableau ci-dessous;
- ii. la note est attribuée par la majorité du jury (plus de 50 % des juges).

Catégorie	Plage (note non pondérée)	1re réalisation	2e et 3e réalisations
Pré-novice	4.00 and up	50 \$	25 \$
Novice	5.00 and up		
Junior	6.00 and up		
Senior	7.50 and up		

Une bourse par type de réalisation : Un athlète peut recevoir à la fois une bourse pour la réalisation liée aux pirouettes et aux séquences de pas et une bourse pour la réalisation liée aux composantes de programme pour un même programme.

Chaque athlète peut recevoir un maximum de trois bourses pour les réalisations liées aux pirouettes et aux séquences de pas et de trois bourses pour les réalisations liées aux composantes de programme par saison de patinage.

Processus de demande

Il incombe aux athlètes de présenter une demande de bourse.

Les demandes doivent :

- a. être soumises au moyen du [Formulaire de demande de bourse de performance des athlètes de PCNB](#);
 - b. comprendre une copie des résultats officiels de la compétition (feuille de résultats);
et
 - c. être reçues au plus tard le 15 mai de la saison de patinage en cours.
- Les demandes incomplètes ou reçues en retard ne seront pas prises en considération.



Financement

Les bourses seront versé après le 15 mai de chaque saison de patinage.

Les bourses sont assujetties à la disponibilité des fonds approuvés annuellement par le conseil d'administration de PCNB. Le fait de satisfaire aux critères d'admissibilité ne garantit pas l'obtention d'une bourse.

Veuillez faire parvenir vos questions à podium.pathway@skatenb.org.

Notez : Les références dont les liens apparaissent dans le document peuvent être mis à jour sans préavis par Patinage Canada ou Patinage Canada Nouveau-Brunswick (PCNB). L'exactitude de ces hyperliens n'est pas garantie qu'à la date indiquée, et ces hyperliens ne sont inclus que pour des raisons pratiques. PCNB utilisera toujours la version la plus récente de ces documents ou leurs équivalents révisés et publiés par Patinage Canada ou PCNB.

Le texte a été rédigé en anglais et le texte français officiel est une traduction. En cas de conflit entre la version anglaise et la version française, la version anglaise aura préséance.